

# RAPPORT D'ACTIVITE

20  
11

VERSION DÉTAILLÉE

**Le CSP offre rapidement,  
sans préjugé et avec dignité  
une aide personnalisée**

14, rue du Village-Suisse  
CP 171-1211 Genève 8  
T 022 807 07 00  
F 022 807 07 01  
info@csp-ge.ch [www.csp.ch](http://www.csp.ch)

---

**Vos dons sur CCP 12-761-4**

---

**Nous récupérons tous vos objets en bon état  
Service de ramassage à domicile gratuit  
T 022 884 38 00  
ramassage@csp-ge.ch**

---

# LE CSP OFFRE RAPIDEMENT, SANS PRÉJUGÉ ET AVEC DIGNITÉ UNE AIDE PERSONNALISÉE

---

## A propos du CSP

### Ouvert à tous

Le Centre social protestant est un service privé d'aide sociale destiné à des personnes, des couples ou des familles en difficulté vivant à Genève, sans distinction d'origine ni de confession. Le CSP offre son appui en toute discrétion dans un climat d'écoute attentive et respectueuse.

### Un soutien polyvalent

Nos équipes sont professionnelles et pluridisciplinaires. Elles comprennent des assistants sociaux, des conseillers juridiques, une conseillère conjugale, des conseillers spécialisés dans le domaine de l'asile, et des animateurs. Tous sont à disposition pour aider chacun à trouver une réponse adéquate à sa situation particulière.

### De nombreuses prestations gratuites

La majorité des prestations du CSP sont gratuites. Pour assurer leur financement, le CSP recourt aux dons, aux legs, aux subventions (Etat, communes, Eglise, paroisses), au soutien de différentes Fondations et au bénéfice des ventes (Brocantes et Boutiques).

### Un service indépendant

Le CSP est issu de l'action sociale de l'Eglise protestante de Genève. Il est indépendant des services sociaux cantonaux et communaux. Le CSP prend régulièrement position sur les problèmes de société afin de défendre une plus grande justice sociale.

## Les 5 principes fondamentaux du CSP

### Servir

Le CSP a pour but, conformément à l'Evangile de Jésus-Christ, de servir les femmes et les hommes et de promouvoir plus de justice sociale. Il est ouvert à tous et à toutes sans distinction de race, de couleur, de religion ou d'appartenance politique.

### Témoigner

Le CSP s'efforce de prolonger par des actions collectives le travail qu'il effectue au niveau individuel. Ce faisant, il peut agir sur les causes des problèmes sociaux et manifester sa solidarité avec les plus démunis, les plus marginalisés. Il révèle au grand jour des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux demeurés cachés.

### Respecter

Le CSP respecte la liberté de l'utilisateur. Les collaborateurs du CSP (salariés et bénévoles) s'efforcent d'offrir des prestations de qualité. Ils n'effectuent aucune démarche sans l'accord du client.

### Créer

Le CSP s'efforce de créer des équipements permettant d'offrir des réponses originales aux personnes ayant des difficultés.

### Gérer

Le CSP fait appel à trois sources de financement : les dons, le produit de son secteur commercial (récupération) et les subventions (publiques et privées). Les finances du CSP sont gérées avec clarté et rigueur.

# SOMMAIRE

Le mot du président	2
Le mot du directeur	3
Rapport du trésorier	4
Comité	5
Remerciements aux partenaires et aux donateurs	6
Administration et ressources humaines	7
Activités du CSP	8-17
Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2011	19-24
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011	25-29

---

# LE MOT DU PRÉSIDENT

---

Après sept années de présidence que j'ai eu le plaisir et l'honneur d'assurer, je constate avec satisfaction l'ampleur du chemin parcouru grâce à l'ensemble des intervenants de notre institution.

Dans le domaine social, le CSP reste ainsi un acteur incontournable à Genève. Notre action, grâce au travail sans relâche de nos collaborateurs et de nos nombreux bénévoles, est plus que jamais essentielle dans une conjoncture difficile.

L'ensemble des services du CSP, qu'ils soient représentés par nos assistants sociaux, juristes ou conseillers, a fait l'objet, durant toute l'année, d'intenses sollicitations. Face à cette situation, nos donateurs se sont une nouvelle fois mobilisés afin de nous permettre d'accomplir au mieux nos différentes tâches.

Le service des ventes a atteint un résultat record et le nombre de donateurs n'a jamais été aussi élevé.

Cette générosité nous rappelle la nécessité de notre action.

Un CSP fort est le garant d'une société plus juste !

**Pierre Gabus, Président**

---



---

## LE MOT DU DIRECTEUR

---

L'année 2011 s'inscrit dans la droite ligne des années précédentes avec une hausse de l'activité de nos services de consultation qui ont vu encore augmenter le nombre de personnes s'adresser au CSP. C'est dans ce contexte que les différentes équipes de collaborateurs ont œuvré pour être au service de la population et pour répondre à celles et ceux qui sont en perte de repères ou qui cherchent des réponses à leurs difficultés.

A la suite de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, associés à Caritas, ATD Quart monde et au Mouvement populaire des familles, nous avons constitué un groupe d'organisations non gouvernementales qui a été entendu par la commission des affaires sociales dans le cadre d'une motion visant à connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté. Aujourd'hui et plus que jamais, nous sommes convaincus que des moyens importants doivent être investis pour que l'Etat soit en mesure de mener des actions ciblées de lutte contre la précarité. Si l'une des mesures que nous préconisons verra le jour en 2012 avec la loi sur les prestations complémentaires cantonales et son volet pour les familles, nous pensons que d'autres moyens doivent être mis en œuvre dans le domaine du logement, de la santé, de la formation. Ces politiques publiques ne pourront voir le jour que si nous disposons de rapports ciblés et spécialisés avec des données factuelles pertinentes dans ces différents domaines. Comme d'autres partenaires, nous réclamons des Etats généraux réunissant les ONG et les services publics afin de mieux coordonner et de développer les actions existantes.

Après plusieurs interpellations parlementaires, le Département de la Solidarité et de l'Emploi a décidé d'investir des moyens pour lutter contre le surendettement. Depuis le mois de septembre, il a lancé un programme cantonal de lutte contre le surendettement, auquel le CSP a été associé. Ce programme doit permettre de toucher plus rapidement des personnes confrontées à des problèmes d'endettement ou de surendettement. En parallèle, sous l'égide de la Direction générale de l'action sociale, et avec 25 entités différentes, le CSP réfléchit aux moyens à déployer pour prévenir le surendettement sachant que 80% des personnes surendettées contractent leurs premières dettes avant 25 ans et que l'Administration fiscale adresse une taxation d'office à 9% de ces jeunes. C'est aussi dans ce contexte et pour poursuivre les actions entreprises depuis plus de 8 ans que les 4 CSP ont constitué une équipe de projet afin de réaliser un kit pédagogique de prévention. Celui-ci sera utilisé dans les actions de prévention auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Cette année a été marquée par des résultats jamais atteints dans le domaine des Ventes. Avec des clients fidèles, un service de ramassage efficace, nous avons franchi la barre symbolique des 3 millions de chiffre d'affaires. Ce résultat constitue une part importante de notre indépendance, une partie des postes de travail du CSP étant financée par les produits nets de cette activité. Ce même secteur d'activité a accueilli plus de 120 personnes dans le cadre de son service d'insertion-réinsertion.

Cette démarche mobilise les collaborateurs du CSP qui transmettent leur savoir et leurs compétences.

Dans le domaine de l'asile, pour la dixième fois, l'Etat fédéral remet l'ouvrage sur le métier pour durcir encore la loi sur l'asile. Avec ces multiples révisions certains continuent de penser que nous allons ainsi rendre notre pays moins attractif et décourager celles et ceux qui sont à la recherche d'une terre d'asile. Le CSP, avec d'autres partenaires, est engagé dans un travail d'information à l'usage des politiciens afin de les rendre attentif aux enjeux et aux limites des modifications proposées.

Rappelons ici que le CSP genevois est la seule organisation romande qui dédie un poste de travail complet à ce travail d'information et de suivi. Au lieu d'expliquer les souffrances que les réfugiés endurent et le besoin de protection de ces populations qui doit susciter un sentiment d'empathie et de solidarité au sein de la population suisse, l'Administration fédérale focalise son attention sur la gestion des problèmes posés par des immigrants qui demandent l'asile faute d'avoir d'autres voies pour immigrer légalement en Suisse. Ainsi, la politique d'asile de la Suisse perd son sens aux yeux des citoyens et cette tendance est extrêmement inquiétante.

Avec ces lignes, vous avez pu entrevoir quelques sujets sur lesquels nous avons été engagés en 2011 et je vous encourage vivement à prendre le temps de la lecture pour plus de détails. Il est bon de rappeler que tout ce que nous faisons est possible grâce à une conjugaison de facteurs. Le premier concerne les collaborateurs. Ces derniers sont engagés, militants et sont très sollicités. Ils œuvrent pour que celles et ceux qui s'adressent au CSP soient reçus dignement et que des réponses leur soient apportées. Il est temps pour moi de les remercier pour la somme de compétences et l'énergie mises à disposition de la collectivité. A cela il faut ajouter l'engagement des bénévoles sans qui certains services n'existeraient tout simplement pas. Mon coup de chapeau particulier va aux bénévoles qui œuvrent au sein du Vestiaire social, du service minibus et dans nos magasins de seconde main. Enfin, il faut saluer la générosité des nombreux acteurs qui nous permettent d'être présents sur des fronts essentiels. Je pense ici aux fondations, entreprises, collectivités publiques et donateurs privés qui nous ont soutenus en 2011. Sans eux nos actions seraient de moindre envergure.

Alain Bolle, Directeur



---

# RAPPORT DU TRÉSORIER

---

En 2011, le total des dons et des appels a atteint 2'532'932 CHF. Ce chiffre est hausse par rapport à l'année précédente. Les subventions, quant à elles, se sont montées à 872'829 CHF.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir les personnes les plus fragiles de notre société.

Nos recettes d'activités et d'exploitation ont progressé de de 162'912 CHF passant à 3'646'848 CHF. Tous les services d'activité du CSP y ont contribué. Soulignons le remarquable effort des Renfiles et Boutiques, qui ont terminé l'année par un nouveau chiffre d'affaires record de 3'029'074 CHF représentant 37% de la totalité des produits du CSP, Genève, soit 8'019'895 CHF.

Nos charges 2011 se sont élevées à 8'142'268 CHF. L'essentiel de ce montant est constitué par les frais liés à la mission, aux prestations sociales et aux projets, qui se montent à 5'838'767 CHF.

Nous terminons l'année par un déficit de 122'373 CHF que nous avons pu couvrir par notre réserve générale.

Une fois encore, c'est grâce à nos généreux donateurs et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines. Nous exprimons notre plus vive gratitude à tous celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien.

**Paul Barbey, Trésorier**

---



---

# COMITÉ

---

## Membres

**Pierre Gabus**, président  
**Gabrielle Pilet Decorvet**, vice-présidente  
**Paul Barbey**, trésorier  
**David Amsler**  
**Aline Brückner-Bouvier**  
**Alexandre De Senarclens**  
**Marianne Extermann**  
**Didier Fischer**  
**Henri Maudet**  
**Elisabeth Ray Tang**

## Délégués du personnel

**Adrien Busch**  
**Gustave Desarnaulds**  
**Michael Pfeiffer** (jusqu'au 30 juin 2011)  
**Marie-Claire Kunz** (depuis le 3 novembre 2011)

## Délégué du Centre protestant de vacances

**Marc Sneiders** (jusqu'au 18 avril 2011)

## Délégué de l'Eglise protestante de Genève

**Gérard Capitaine**

## Membres avec voix consultative

**Alain Bolle**, directeur  
**Sandra Briner**, responsable de l'administration  
et des ressources humaines  
**Anne-Lise Thomas**, responsable de la communication

## Secrétaire du comité

**Anne Davoli**

*Les membres du comité sont bénévoles  
et élus pour une période de 3 ans.  
Ils sont rééligibles.*





# REMERCIEMENTS

## Remerciements aux partenaires et aux donateurs

**Merci à tous les donateurs** dont le soutien - petit ou grand - nous permet de poursuivre nos actions.

**Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques/privées** qui nous ont versé des subventions.

**Merci à la Fondation Hans Wilsdorf et à la Loterie Romande** pour leur générosité.

**Nous remercions les fonds et fondations** grâce auxquels nous avons pu aider financièrement les personnes en difficulté. Parmi eux, citons les fonds A.B., Des Gouttes, Loubaresse, B.+C. de W., ainsi que les fondations Barbour-Bagatelle, André & Cyprien, Georges Junod, Alfred + E. Baur, Sesam, Pierre Demaurex, Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Yves et Inez Oltramare

**Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament;** en 2011, les montants des legs se sont élevés à 901'461 CHF.

**Merci aux entreprises** ayant apporté un soutien financier au CSP en 2011, notamment Alain Bordier et Cie, Alcoa, Bory et Cie, Brighenti SA, Broliet SA, Capital International, Carasso SA, Cargill International, Comité International, Cometel SA, Contruction Perret, De Sens SARL, DSR, Dynagest SA, Emmenegger Compétences Conseil, Faldy et Cie SA, Fiduciaire Jacques Morand et Cie, Gonet & Cie, Guimet et Fils SA, Hôtel Bernina, Import Technologie SA, Imprimerie de Versoix SA, Kauf AG, Maison de la Réformation SA, Patek Philippe SA, Pépinières Genevoises SA, Pictet & Cie, Prezenz, Procter & Gamble, Régie du Centre, Régie Naef & Cie SA, Six Group Services, Solo-Mâtine, René Steiner SA, SGCI SARL, Union Société Philanthropique Suisse-Genève, Vedia SA, Vieux Grenadiers de Genève, Walter Matter SA, Xerox SA.

**Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres** (43'915 CHF recueillis en 2011). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière précaire.

## Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2011

Bernex-Confignon, Carouge, Champel-Malagnou, Chêne, Cointrin-Avanchet, Mandement, Paroisse des 5 Communes, Petit-Lancy-Saint-Luc, Plan-Les-Ouates, Saint-Jean, Troinex-Veyrier.

**Merci également** à la Church of Scotland, l'Eglise française réformée, l'Eglise luthérienne allemande, la Couture de la Paroisse protestante de Pregny-Chambésy, la Paroisse protestante suisse-allemande, la société des amis Quakers.

## Merci aux communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2011

Aire-La-Ville, Avully, Carouge, Cartigny, Chêne-Bougerie, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand- Saconnex, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-Les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Versoix, Veyrier.

## Merci à nos partenaires, notamment

Le Bureau central d'aide sociale, Caritas, Dettes Conseils Suisse (DCS), l'Unité mobile de soins communautaires, l'Arcade des sages-femmes, l'Hospice général, les services sociaux communaux, le Collectif de défense, le Greffe du Tribunal de première instance, l'Office cantonal de la population, les membres de la Coordination asile Genève, les Centres santé migrants, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, COPERA, les membres de la Fédération romande et tessinoise des services de conseil conjugal (FRTSCC), l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales ainsi qu'à tous les autres partenaires.

**Merci à la CAP et à l'Association Nicolas-Bogueret** (par l'intermédiaire de la régie Naef), partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

## En 2011, le CSP a bénéficié de subventions :

- du Canton de Genève, subvention monétaire (648'311 CHF)
- du Canton de Genève, subvention non-monétaire (20'358 CHF)
- Ville de Genève: 28'860 CHF de subvention non-monétaire pour le Vestiaire social géré conjointement avec Caritas, 2'760 CHF pour gratuité d'affichage publicitaire, ainsi que 12'540 CHF de subvention non-monétaire par la mise à disposition des installations des piscines des Contamines et de Liotard pour les activités de notre service Bel âge (seniors).

## Le CSP s'est vu attribuer :

- 40'000 CHF par l'Eglise protestante de Genève
- 32'832 CHF par la Loterie Romande
- 15'400 CHF par la Fondation Pelligot
- 173'401 CHF par la Fondation Hans Wilsdorf





---

# ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

---

## Contrat de prestations

Depuis 2009, le CSP est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Ce contrat prévoit un soutien financier partiel pour trois services: l'Atelier Galiffe (accueil et occupation de personnes rencontrant diverses difficultés sociales ou psychologiques), le service social (gestion de budget et de dettes), le service juridique (aide et conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille).

## Finances

Les produits du CSP sont à 73% composés de dons en argent et en nature. Les dons en nature sont le fruit de ce qui est reçu dans les brocantes et boutiques. Les recettes d'activités et d'exploitation, dont une grande part représente des dons d'objets, revendus dans nos brocantes et boutiques, ont permis de couvrir 45% du budget.

En 2011, les dons monétaires ont représenté 32% du budget. Ils ont été en forte augmentation par rapport à 2010 (23%).

## Ressources humaines

Le CSP compte 43.9 postes équivalant à un plein temps pour 61 collaborateurs salariés, auxquels il faut rajouter 19 collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Dans le cadre d'une politique active de formation, les professionnels du CSP ont accueilli et encadré 11 stagiaires et 3 apprenants.

Au service des ventes, nous avons accueilli et encadré 128 personnes au bénéfice d'un emploi temporaire fédéral individualisé, d'un programme emploi formation ou en lien avec un programme de l'aide sociale.

En 2011, le taux de rotation du personnel est de 8.55%. Ce chiffre est dû en partie à deux départs à la retraite et à la réinsertion dans le marché ordinaire du travail d'une personne au bénéfice d'un emploi de solidarité. Le taux d'absentéisme des employés du CSP est de 4.12%. Il est particulièrement bas en comparaison avec d'autres entreprises du même domaine. Le taux d'absentéisme des EdS est de 14.40% (collaborateurs en absence maladie longue durée). Ainsi, le taux d'absentéisme global est de 6.89%.

## Formation

Le CSP conforte son engagement comme entreprise formatrice avec l'accompagnement d'un stagiaire (maturité professionnelle) et d'un apprenti 3<sup>ème</sup> année (CFC d'employé de commerce).

Les collaborateurs du CSP ont développé leurs compétences professionnelles en effectuant 1'906 heures de formation.

## Représentation du CSP dans d'autres comités

Les collaborateurs du CSP sont présents dans une soixantaine de commissions, associations et instances officielles afin de mieux relayer les préoccupations des personnes en situation précaire qu'il accompagne.

---



# ACTIVITÉS DU CSP

## Service aux réfugiés

**Le service aux réfugiés, c'est : des démarches de procédures en matière d'asile, la résolution de problèmes spécifiques, la recherche d'informations, des prises de position, la participation à des projets collectifs.**

**Cinq jours : c'est le temps qu'ont les requérants d'asile qui reçoivent une décision de non-entrée en matière (NEM dans le jargon) pour recourir auprès du Tribunal administratif fédéral. En 2011, plus de la moitié des demandes d'asile traitées en Suisse ont été frappées d'une telle sanction.**

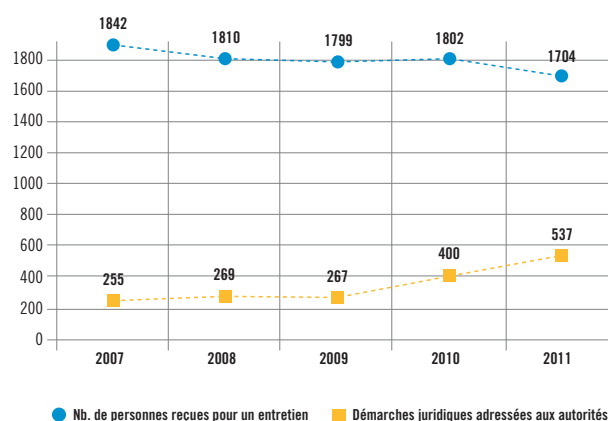
Cette sanction est grave de conséquences, puisqu'elle a pour effet le renvoi des intéressés dans leur pays d'origine, ou dans un autre pays européen. Faut-il préciser que peu d'entre eux parlent et lisent le français et qu'aucun n'a évidemment la moindre formation juridique en droit suisse ? La perplexité, l'inquiétude et le stress sont donc de mise lorsqu'ils ouvrent leur courrier et découvrent la décision. Quant à ceux qui la reçoivent en mains propres de l'autorité cantonale, une nouvelle formule pour faciliter les renvois, ils sont rarement en position de bien comprendre de quoi il retourne.

Cinq jours, donc, pour trouver quelqu'un qui explique ou confirme la mauvaise nouvelle, et surtout qui rédige un recours. Car recourir, tous le souhaitent. Pour tenter leur destin jusqu'au bout, parce qu'un renvoi a toujours des conséquences personnelles tragiques et parce que certaines de ces décisions sont tout simplement iniques.

Dès réception de ce courrier, chaque instant compte. L'urgence amène ces requérants d'asile à notre permanence, un mardi ou un jeudi après-midi. Presque toujours, il faut attendre. Puis c'est l'entretien avec un membre de notre équipe. Une première rencontre qui est déjà celle de la dernière chance. Dans un délai si court, pas le temps d'aller chercher de l'aide ailleurs. La tension est donc là et vu la nervosité, nos explications sont souvent difficiles à saisir. De toute façon, une seule chose importe vraiment : allons-nous recourir ? Pour beaucoup, nous y renonçons. Une rapide lecture du dossier nous montre que la démarche est vouée à l'échec. Dans certains cas les motifs sont clairement insuffisants pour l'octroi de l'asile. Dans d'autres la loi est telle que les autorités ne prennent même plus en considération les persécutions invoquées pour n'examiner que des points subsidiaires, comme la possibilité d'un renvoi quasi automatique vers un autre pays d'Europe. Il faut alors trouver les mots pour justifier notre absence d'intervention, et ils paraissent singulièrement manquer de poids au regard de l'enjeu et de la déception qu'ils apportent. En quelques instants, sans même vraiment en avoir pleinement conscience, nous achevons de détruire un rêve qui est peut-être celui d'une vie. Dans quelques cas cependant, une chance existe. Et nous recourons. Devant nous, le soulagement est perceptible et les traits se détendent. La pression

devient alors la nôtre et le compte à rebours passe sur nos épaules. Dans le ou les jours qui restent, il faudra revoir la personne pour un entretien approfondi, faire de rapides recherches et écrire le recours, en remettant nos autres tâches à plus tard. Cinq jours, pour dire aux gens que la porte se ferme, ou pour entretenir l'espoir. Cinq jours, une dernière étape en attendant que la Suisse supprime définitivement le droit de recours pour les requérants d'asile ?

## Evolution du nombre de consultations



## Service social

**Le service social, c'est : un appui personnalisé lors de démarches administratives, des interventions auprès des services officiels et privés, un conseil précis sur la gestion de budgets, des conseils en matière d'assainissement de dettes, un soutien psychosocial.**

**160 demi journées ou 484 heures consacrées à la prévention de l'endettement.**

Depuis plusieurs années, le service social est préoccupé par les demandes de jeunes adultes ayant un parcours d'endettement.

Les réflexions partagées au sein de l'équipe sociale ont mené à la volonté commune d'agir en amont afin de favoriser la prévention plutôt que la réparation. Ainsi, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire du CSP en 2004, dans le but de sensibiliser les jeunes des écoles du post-obligatoire à la problématique des dettes, nous avons commandé à la troupe de théâtre interactif «Le Caméléon» une pièce intitulée «À la poursuite du découvert». Cette représentation fut jouée à 17 reprises dans des écoles du canton. Tant au niveau des élèves que des enseignants, le succès de cette pièce



a conforté l'idée de développer un dispositif d'action sociale en matière de prévention.

L'augmentation de 50% du nombre de dossiers entre 2002 et 2005 a toutefois quelque peu freiné cet élan. Cette surcharge de travail a imposé une réflexion au sein de l'équipe afin de relever le défi: la nécessité de se former en gestion de projets et ces éléments ont conduit à différer la mise en œuvre des actions de prévention. A la suite d'une formation spécifique<sup>1</sup>, l'équipe s'est largement investie durant 6 mois<sup>2</sup> au repérage d'actions déjà existantes en matière de prévention de l'endettement des jeunes en Suisse Romande. Cet état des lieux, matérialisé par un rapport intermédiaire a permis de mesurer les besoins et d'orienter les réflexions. En parallèle, la dotation des postes de travail a été majorée d'un 50% pour compenser le temps investi dans cette nouvelle activité. Les travailleurs sociaux du CSP ont également saisi l'opportunité de suivre une seconde formation<sup>3</sup> «Animateur et pédagogue» dispensée spécifiquement pour les assistants sociaux des CSP romands, afin d'acquérir des outils pédagogiques indispensables à la mise en place et à la gestion d'ateliers sur le thème de l'endettement.

D'une part, cette formation s'est révélée très enrichissante et utile à l'élaboration d'un module intitulé «Atelier budget» présenté pour la première fois en juin 2010 aux jeunes du foyer de la Servette. D'autre part a émergé l'idée de créer un projet de prévention commun aux CSP romands. C'est sous cette impulsion interinstitutionnelle que se crée en 2012 le kit de prévention reprenant des outils existants auprès des différents CSP et inspirés des expériences belges en matière de prévention de l'endettement des jeunes. Récemment, la Loterie Romande a accordé au CSP un financement important pour réaliser ce projet.

#### Les réalisations effectuées en 2011

L'intervention de sensibilisation à l'endettement des jeunes donné au Foyer de la Servette marque le début d'une suite d'actions du service social au cours de l'année:

- durant 7 semaines<sup>4</sup>, le CSP est intervenu à 17 reprises dans les classes d'apprentis de 3<sup>ème</sup> année du collège Emilie-Gourd. Près de 300 élèves ont ainsi participé à ces ateliers
- le CSP a animé «l'Atelier Budget» auprès du Centre Orif du foyer La Caravelle et de celui du Parc Gourgas<sup>5</sup> à la demande de la Maison de Quartier de la Jonction
- le CSP a conduit trois séances d'information<sup>6</sup> auprès de personnes en emploi de solidarité à l'association «Partage»
- le CSP a élaboré un cours pour intervenir à la HETS dans le cadre du CAS «gestion de dettes» afin de partager notre expérience en matière de prévention de l'endettement des jeunes<sup>8</sup>

- le CSP a enfin répondu favorablement à une nouvelle demande du Cabinet Porot pour 4 interventions<sup>9</sup>, afin de sensibiliser les personnes au chômage sur la question des dettes et de l'emploi.

A ce propos, le CSP observe que dès l'année 2004, la thématique des dettes devient un sujet de préoccupation dans le canton de Genève et occupe désormais aussi bien les sphères politiques que médiatiques. La DGAS - Direction générale de l'action sociale - a d'ailleurs mis en place durant l'année 2011 un projet pilote de prévention de l'endettement pour lequel l'expertise du CSP a été sollicitée au même titre que Caritas, tant dans son élaboration que pour sa mise en œuvre future.

Ce sont donc des réalisations très concrètes que le service social du CSP a menées en 2011 en matière de prévention de l'endettement, surtout auprès des jeunes.

#### Service juridique

**Le service juridique, c'est: en toute indépendance, la défense de la partie la plus faible lors d'un différend en matière de droit des étrangers, droit administratif, droit de la famille et des successions, des contrats et des assurances sociales et privées.**

#### 6000 pages d'écritures produites à la consultation juridique en 2011.

Ces dernières années, le droit des étrangers a été marqué par des durcissements successifs tendant à mettre à mal certains droits fondamentaux qui sont au cœur des valeurs défendues par le CSP, tels le droit à vivre sa vie familiale, le droit au mariage et le respect du principe de non-discrimination. Le service juridique a œuvré toute au long de cette année pour défendre les droits fondamentaux des plus faibles.

Certaines de ces modifications législatives, motivées avant tout par des finalités électoralistes, se sont avérées non seulement inutiles et inadéquates pour apporter une réponse à la question posée mais ont entraîné une inflation et une complexification des procédures administratives et judiciaires. Dans un temps où l'Office cantonal de la population, l'Office fédéral des migrations et les instances judiciaires administratives accusent tous un retard préoccupant dans le traitement des dossiers, ces effets sont particulièrement malvenus. S'y ajoute un coût humain et financier élevé.

La modification du Code civil introduisant avec l'art. 98 al. 4 CC une interdiction, pour les offices d'état civil, de célébrer le mariage des personnes sans autorisation de séjour, en est la parfaite illustration. En effet, le but mis en avant pour justifier

<sup>1</sup> 2008

<sup>2</sup> 2009

<sup>3</sup> février 2010

<sup>4</sup> entre février et mars

<sup>5</sup> entre avril et août

<sup>6</sup> entre mai et septembre

<sup>7</sup> 12 octobre

<sup>8</sup> programme de retour à l'emploi pour chômeurs en fin de droits.

<sup>9</sup> avril - mai et novembre - décembre

ce durcissement de la loi était la lutte contre les mariages de complaisance. Or, tant les autorités d'état civil, par le biais de l'art. 97a du CCS, que les autorités de police des étrangers, au travers des enquêtes sur la réalité de l'union menées au moment de la délivrance d'une autorisation de séjour, disposaient déjà d'instruments très efficaces pour éviter tout abus en la matière. Ce nouveau durcissement ne répondait de ce fait à aucune nécessité.

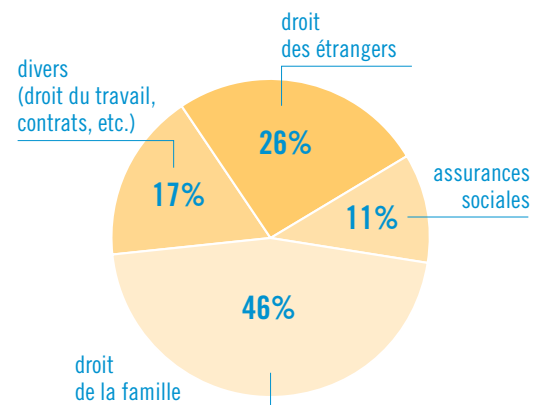
Le service juridique du CSP a dès le départ défendu une interprétation large des exceptions prévues par les directives fédérales en matière de mariage de clandestins et, dans le courant de l'année 2011, a défendu environ 25 personnes sans statut légal souhaitant se marier. Dans la grande majorité des cas, après des démarches souvent laborieuses, l'Office cantonal de la population a délivré l'attestation ad hoc exigée et ces mandants ont pu se marier. Cependant, même pour les cas les plus clairs, par exemple le mariage d'un ressortissant suisse avec sa compagne sans autorisation de séjour qui partage sa vie depuis plusieurs années et attend un enfant, de nombreux échanges d'écritures et de multiples conversations téléphoniques, tant avec les services d'état civil qu'avec les fonctionnaires de l'OCP, ont été nécessaires pour obtenir cette attestation, occasionnant une perte de temps considérable.

A la fin de l'année 2011, le Tribunal fédéral est venu confirmer ce que le CSP a toujours défendu, à savoir qu'une application par trop stricte de l'art 98 al 4 du Code Civil serait contraire au droit au mariage tel que protégé tant par la Constitution suisse que par la Convention européenne des droits de l'homme. La Haute cour reconnaît aujourd'hui que l'autorisation de se marier doit être donnée à toute personne qui pourra ensuite se prévaloir d'un droit à une autorisation de séjour.

Les personnes sans autorisation de séjour pourront donc toujours se marier en Suisse, mais au prix de démarches longues et inutiles nécessitant le soutien de services spécialisés comme le service juridique du CSP.

Nombre de consultations	2009	2010	2011
Permanences			
demandes téléphoniques	1874	1932	1801
rendez-vous	563	643	608
Entretiens	1289	1629	1659
Dossiers traités	576	799	817

### Type de situations



### Consultation Couples et Parents

**Le service Couples et Parents, c'est : un soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation. L'objectif principal est, par le dialogue et la réflexion commune, d'aider le couple à trouver ses propres solutions.**

En 2011, 42% des personnes qui ont fait appel à la Consultation Couples et Parents pour un problème relationnel ou familial ont un revenu insuffisant.

Ce chiffre indique clairement que, lorsqu'il s'agit de familles, beaucoup des consultants vivent très modestement ou se situent au-dessous du seuil de pauvreté.

Ces chiffres montrent que les objectifs de la consultation pour couples du CSP restent toujours d'actualité et nécessaires :

- S'adresser d'abord aux plus démunis et leur offrir la possibilité de consulter pour un problème conjugal ou éducatif dans un milieu qui poursuit des objectifs sociaux mais avec des outils thérapeutiques. Cette spécificité distingue le CSP d'autres lieux plus thérapeutiques, voire plus médicalisés, vers lesquels beaucoup de nos consultants ne se dirigeraient pas naturellement.
- Valoriser l'engagement personnel des consultants par une participation financière mais offrir la gratuité des prestations pour les personnes qui en ont besoin.
- Maintenir une approche généraliste tout en proposant s'il y a lieu des approches spécifiques, notamment en matière interculturelle. La Consultation du CSP assure une prise en charge globale de la personne avec une grande attention portée aux liens sociaux et familiaux. Priorité est donnée à la relation conjugale tout en prenant en considération la relation parentale et les liens aux familles d'origine, et ce également dans les consultations individuelles.

- Dans les cas de pathologies personnelles ou relationnelles importantes (maladies psychiques, addictions, violence...) la Consultation Couples et Parents peut travailler sur les causes et les conséquences des symptômes sur la vie de couple, apporter un soutien, réfléchir aux changements de comportements possibles. Parfois des couples seront orientés sur des consultations plus spécifiques après l'évaluation de leur situation. Pour d'autres, la prise en charge se fera en collaboration avec un spécialiste.

Mais, même si elle s'adresse prioritairement aux couples et familles à revenu modeste, la Consultation Couples et Parents du CSP touche toutes les classes socioculturelles, y compris les plus favorisées. Les problèmes personnels ou relationnels ne connaissent pas de frontières.

Chiffres	2007	2008	2009	2010	2011
Dossiers actifs	79	100	135	127	113
Entretiens réalisés	321	380	431	398	347

#### Bi-culturalité

##### 44 couples monoculturels

dont 24 suisse-suisse et 20 mono étranger

##### 69 couples biculturels

dont 47 suisse-étranger et 22 origines différentes

#### Bel âge

**Bel âge, c'est: offrir aux personnes de plus de 55 ans la possibilité de cultiver ou de retrouver bien-être et liens sociaux, par des activités menées en groupe, en pleine nature ou en milieu urbain, des séjours culturels en Suisse et en Europe, des entraînements sportifs, des visites de musées ou de jardins, des ateliers d'écriture.**

##### 86% des membres de Bel âge interrogés soulignent l'atmosphère conviviale et l'organisation parfaite des activités.

A Bel âge, 33 personnes sont actives bénévolement auprès des deux responsables pour développer ce service ; autant de sourires dont l'esprit et l'enthousiasme animent yeux, mains et pieds, qui organisent des marches dans le canton, plient et envoient des documents, partagent leur passion et font découvrir des trésors. Ce capital de dévouement que constituent les bénévoles qui ont été au service de Bel âge en 2011 s'avère très précieux.

Cet appui va même au-delà puisque 86% des membres ont répondu au questionnaire qui valide l'importance de ce service et permet de mieux connaître ceux à qui il s'adresse et donc d'orienter les activités offertes.

Effectivement, lorsqu'on cherche à savoir ce qui attire le plus au niveau du contenu, on trouve presque le même taux de satisfaction entre les diverses activités (séjours culturels, séjours sportifs, demi-journées de marche, visites de musées, sortie Loubaresse). De plus on perçoit une forte demande pour le développement de plusieurs activités et séjours en été. La problématique est donc : comment, vu la charge de travail, maintenir la qualité ainsi que l'ensemble des activités à succès tout en répondant aux demandes supplémentaires de nos membres ? Cette question se pose surtout si on considère que d'après ce questionnaire, ce qui fait la force de Bel âge, ce qui distingue ce service des autres institutions, c'est notamment :

- son atmosphère conviviale
- la grande qualité de son organisation
- des séjours culturels à prix attractif
- des programmes variés et intenses

Il est donc essentiel de ne pas viser uniquement des facteurs quantitatifs et productifs comme pourrait le faire une agence de voyage mais de préserver un espace pour que des liens de qualité continuent à se tisser et que de nouvelles rencontres s'établissent entre les membres de Bel âge mais aussi avec les deux collaboratrices du service.

On observe également ces dernières années et particulièrement en 2011, que lorsque l'un ou l'autre membre de Bel âge ne peut plus, pour des raisons de santé, participer aux activités proposées, un véritable réseau d'entraide naturel et amical se crée. Ceci signifie donc que des bénévoles agissent discrètement, qu'ils sont autant d'anges gardiens.

Le service a la responsabilité de maintenir l'esprit chaleureux et empathique dans lequel sont organisés les séjours, marches, visites et ateliers divers. En d'autres termes, nourrir ce qui fait la spécificité de Bel âge, ce qui lui donne son identité et qui donne très vite aux participants le sentiment de faire partie d'un groupe d'amis et de se sentir à leur tour responsables de leur prochain.

#### Transport en minibus

**Le transport en minibus, c'est: un service destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'Hôpital de Trois-Chêne et l'Hôpital de Loëx.**

##### 18.60% d'augmentation du nombre de transports en 2011 (par rapport à 2010).

Le service Minibus a pour but premier de faciliter le transport de personnes âgées et à mobilité réduite vers les hôpitaux des Trois-Chêne à Thônex et de Loëx à Bernex.

Rendre visite à un membre de la famille ou à des proches en empruntant les transports publics s'avère extrêmement compliqué, raison pour laquelle notre service de transport répond à une réelle demande. Au fil des années, le CSP a augmenté la fréquence et aujourd'hui il compte quatre transports par semaine vers les deux hôpitaux.

Grâce à la disponibilité des chauffeurs bénévoles du CSP, les participants sont pris en charge à leur domicile à l'aller comme au retour. A noter qu'ils bénéficient d'une prestation entièrement gratuite.

Les chauffeurs bénévoles du CSP apportent leur précieuse collaboration à ce service. Des dons substantiels émanant de familles et de particuliers liés aux personnes transportées parviennent régulièrement au CSP et allègent les frais de transport pour le CSP. Notons encore que diverses institutions principalement des EMS, des associations et clubs d'ânés peuvent louer ce véhicule.

Bientôt 20 ans que les responsables ont obtenu l'autorisation de circuler dans les voies réservées aux bus et aux taxis. Grâce à leur démarche, les chauffeurs bénéficient de la priorité accordée aux transports publics, ce qui facilite énormément les déplacements dans le canton.

Nombre de personnes transportées	2010	2011
Hôpital de Trois-Chêne	266	396
Hôpital de Loëx	428	564
Sorties diverses	357	331
Total Hôpitaux	694	960
<b>Total général</b>	<b>1051</b>	<b>1291</b>

## Atelier Galiffe

**L'Atelier Galiffe, c'est: un lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou pas socialisées atteintes dans leur santé psychique. La seule condition de participer à un atelier réside dans la capacité de la personne à entrer dans un espace collectif.**

**L'Atelier Galiffe a connu une fréquentation moyenne de 24 personnes par atelier.**

A l'Atelier Galiffe, il y a le temps de l'activité, celui des échanges, celui du repas ou de la pause, celui des fêtes et des marchés. Depuis peu, il y a un autre temps: celui du Conseil de Galiffe.

Imaginé ce printemps, le Conseil de Galiffe s'est déroulé à neuf reprises sur la base d'un rythme mensuel. Sa formule est simple: les participants du jour, soit environ 25 personnes, se retrouvent autour de la table commune pour aborder des sujets intéressants le fonctionnement général de l'Atelier. Des sujets

qui fâchent (répartition des tâches, ordre, propreté...), des sujets qui font envie (projet d'activités, de sorties...), des sujets qui donnent à penser (respect et liberté, contrainte et choix...). L'intitulé de ce moment a été choisi par les participants. Y compris pour les majuscules.

Le moment est formel: présidé par un professionnel de l'équipe, son début comme sa fin sont officiellement annoncés, les activités individuelles s'interrompent durant cette demi-heure, un ou deux participants se chargent de la prise de notes, un PV est rédigé et affiché, une boîte à suggestions permet d'alimenter l'ordre du jour. Cette formule, rigide, en contraste avec l'atmosphère habituelle de l'Atelier, lui assure un certain sérieux et fixe le cadre rendant possible un échange collectif.

Rien d'extraordinaire. Sauf la possibilité de développer d'autres échanges encore, de renforcer et d'asseoir un sentiment d'appartenance au groupe, de donner la possibilité d'assumer un rôle collectif, de rejoindre des élans initiés par d'autres, de mettre le doigt sur la réalité et les conditions du vivre ensemble: comment prendre une décision collective? Une idée, une envie, un projet sont-ils réalistes? Comment le concrétiser? Qui se responsabilise à son sujet? Comment se dit son engagement, celui des autres?

Dans le monde de Galiffe, à l'échelle qui est la sienne, au sein de la multiplicité d'individualités qui le constituent, il s'agit d'un moment d'exercice démocratique qui renforce la confiance placée dans l'échange, la discussion, la négociation.

## Service d'insertion

**Le service d'insertion, c'est: l'accueil et l'encadrement de personnes marginalisées par le marché du travail, les soutenir dans leurs démarches de réinsertion professionnelle.**

**128 personnes ont pu exercer une activité au CSP en 2011 par le biais du service d'insertion.**

L'emploi et les mesures de lutte contre le chômage préoccupent une part importante de la population du canton de Genève. Dès lors, il n'est pas étonnant que ces thèmes constituent un enjeu politique important et que les propositions de modifications de la législation régissant ces domaines soient nombreuses tant au niveau fédéral que cantonal.

L'année 2011 a aussi connu son lot de modifications législatives et organisationnelles. Au niveau fédéral, la dernière révision de loi sur l'assurance chômage, limitant les prestations accordées aux personnes sans emploi, est entrée en vigueur le 1er avril. Au plan cantonal, un projet de loi supprimant le RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) et intégrant des mesures d'insertion dans la loi sur l'assistance a été voté par le parlement. Il a fait l'objet d'un référendum et a finalement été



approuvé par le peuple en novembre. Par ailleurs, l'OCE (Office cantonal de l'emploi) a réorganisé son secteur lié à l'application des mesures cantonales.

La majorité des personnes accueillies au CSP dans le cadre des activités d'insertion sont bénéficiaires d'une mesure liée au droit du chômage ou à celui des prestations sociales. Le CSP est donc directement concernés par ces modifications, comme le montre l'exemple du programme de la buanderie décrit ci-dessous.

#### Le redéploiement du programme de formation en buanderie

En 2009, le déménagement dans la nouvelle Brocante La Renfile permettait d'ouvrir un programme de formation en buanderie destiné à des chômeurs et des chômeuses en fin de droit. Ce programme avait été reconnu par la direction des mesures cantonales de l'OCE. Cette reconnaissance a pour conséquence que l'OCE place des personnes dans cette formation et verse pour chaque personne une contribution financière au CSP. Cette formation spécifique a débuté en août 2009 et le nombre de participantes a régulièrement augmenté jusqu'au milieu de l'année 2010, lorsque l'OCE décidait de supprimer le service des mesures cantonales et de répartir ses diverses activités dans l'ensemble des services de l'OCE.

Dès lors, tous les programmes de formation sont gérés par le Service des mesures pour l'emploi. Pour être reconnus, les programmes de formation doivent être conformes aux directives fédérales. Le CSP a pris contact avec ce service pour faire reconnaître son programme de formation en buanderie. Il a fallu préparer un nouveau dossier, modifier certains aspects de notre programme. Finalement à la fin de l'année 2010, l'OCE validait cette formation sous le nom de «programme d'entretien et de valorisation des textiles» avec la possibilité d'accueillir des personnes en période de chômage et des personnes en fin de droit. Cette reconnaissance a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La formation dure 6 mois. L'année 2011 a commencé avec 3 personnes inscrites. Au cours de l'année 2011, 21 personnes ont été reçues. Sept étaient encore en cours de formation à la fin de l'année. En cours d'année, 14 personnes sont sorties du programme. **Huit personnes** ont quitté la formation car elles **avaient retrouvé un emploi**, cinq sont arrivées au terme sans avoir retrouvé un travail; l'une d'entre elles a dû s'arrêter pour des raisons de santé.

Cet exemple montre que, comme d'autres services du CSP, celui lié à l'insertion doit constamment s'adapter aux modifications législatives et organisationnelles, collaborer avec les pouvoirs publics et notamment l'OCE, offrir des prestations de qualité et défendre les intérêts des personnes à la recherche d'un emploi.

#### Chiffres

Statuts	Brocante	Brocante	Buanderie	Boutiques	Administration	Total
	La Renfile	La Renfile				
	Plan-les-Ouates		Meyrin			
OCE PCEF-EFTI*	20	9		3		30
HG CASI - RMCAS	38	15	5	17		74
Formation buanderie			21			21
Formation initiale (programme voie 2)		3				3
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>40</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>128</b>

\* Hors programme buanderie

Pour chaque lieu est mentionné le nombre de personnes qui, pour une période plus ou moins longue, ont exercé une activité en 2011.

Les chiffres OCE et HG sont provisoires, ils doivent encore être vérifiés.

En ce qui concerne les Emplois de solidarité, 19 postes ont été occupés par 20 personnes différentes (un remplacement en cours d'année) et 4 personnes travaillent sur deux lieux (une boutique et une Renfile), enfin, une personne a changé de lieu de travail (passage de la Renfile de Meyrin à celle de Plan-les-Ouates).

#### Service des ventes

**Le service des ventes, c'est: mettre à disposition des personnes à revenu modeste des vêtements et des objets bon marché, contribuer au financement des activités du CSP, favoriser le traitement des textiles et autres formes de recyclage.**

**175'027 passages en caisse pour tous produits dans les Brocantes et Boutiques du CSP, ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente.**

Chaque personne qui pousse la porte de l'un de nos lieux de vente ou qui fait appel au service de ramassage a ses raisons: la découverte, la notoriété, la nécessité, le besoin, le plaisir, bien d'autres raisons encore certainement. Peu importe, l'important c'est l'accueil proposé par le personnel, l'attention portée au client ou à la cliente pour la satisfaction des deux parties.

Dans les lieux de vente du CSP se croisent, se côtoient, se rencontrent parfois une multitude d'individus dont les origines et les ressources sont très diverses. Chacune et chacun ira à son rythme, à la recherche d'un objet à sa convenance (celle-ci n'étant pas que financière): on se sent libre de venir et de revenir dans les boutiques et brocantes La Renfile. Les habitués ont véritablement intégré leurs visites dans leur programme hebdomadaire; ils représentent environ 30% de la clientèle et ce ne sont pas forcément des recherches bien précises qui les guident, mais plutôt le plaisir du moment.

Les clients occasionnels sont les plus nombreux: ils sont à la recherche de quelque chose de particulier. Les nouveaux clients

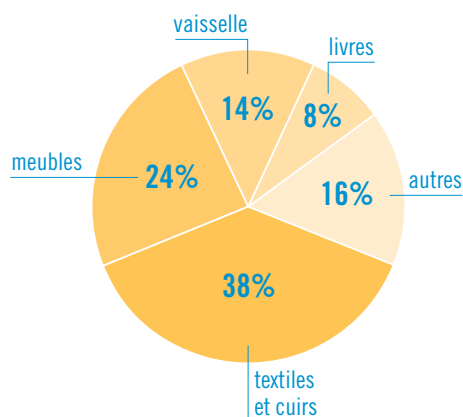


(et il y en a régulièrement) viennent accompagnés d'anciens ou par ouï-dire, et reviendront si leur première visite est fructueuse. Les clients qui viennent par besoin sont ceux qui n'ont souvent pas les moyens d'acquérir du matériel neuf. Comme il n'y a pas de marchandise neuve proposée, ils bénéficieront du même accueil, de la même considération que des clients plus aisés : les prix ont leur importance dans la sélection faite par les clients mais c'est surtout le succès dans la recherche qui guide leur choix.

D'où l'importance du service au client, quelle que soit sa motivation, quelle que soit sa recherche : savoir s'intéresser, s'approcher ou non d'un acheteur potentiel ne s'apprend pas par la théorie. Cela se teste, se tente, s'essaie à de très nombreuses reprises. Certains collaborateurs doivent apprendre à vaincre leur timidité, apprendre à se présenter, apprendre à se faire comprendre et à comprendre ce que souhaite l'interlocuteur : dans chacun des magasins se fait un travail d'apprentissage de la relation, avec des réussites ou des échecs qu'il faudra corriger. La grande majorité du personnel n'a pas choisi de venir travailler dans le service des ventes ; ces collaborateurs sont là d'abord par besoin d'avoir une activité avant d'avoir du plaisir à accomplir les tâches demandées, particulièrement dans la vente. Il s'agit pour beaucoup d'un véritable défi et pour le personnel fixe, cela représente également un défi que de parvenir à déléguer un travail à un collaborateur temporaire amené à effectuer en quelques semaines une tâche que d'autres accomplissent au cours de nombreuses années. Et cela fait tellement plaisir de pouvoir répondre à un besoin !

Objets	2008	2009	2010	2011
Tables de nuit	180	217	165	134
Sommiers	216	128	158	151
Cuisinières	111	91	101	107
Chaises	1527	1343	1442	440
Commodes	238	262	242	267
Lave-linge	58	43	54	63
Tableaux	52	85	132	50

Type de marchandises recueillies et vendues



## Vestiaire social

**Le Vestiaire social, c'est : assurer en cogestion avec Caritas, la distribution de vêtements et de chaussures à des personnes démunies.**

**3'955 personnes se sont habillées et chaussées au Vestiaire social en 2011. Plus de 300 personnes font appel à cette structure chaque mois !**

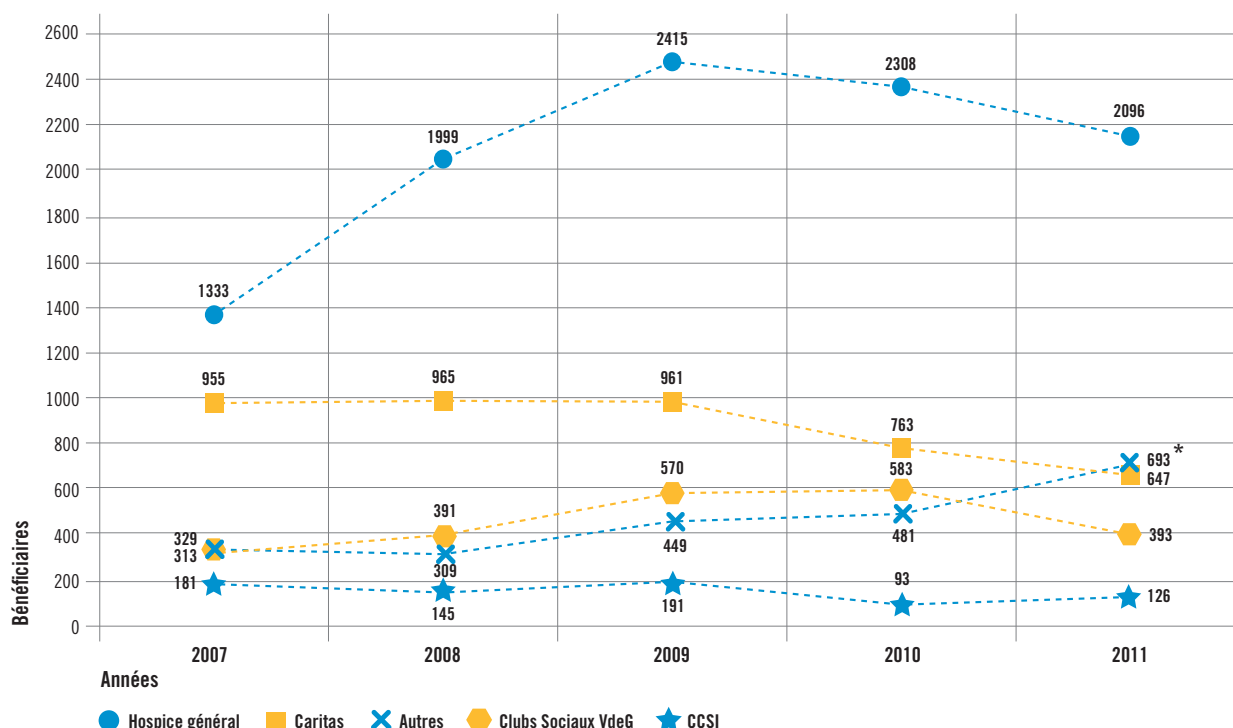
Chaque année, le Vestiaire social mène le même travail, avec la question lancinante de savoir s'il y aura assez de vêtements et de chaussures pour tout le monde. Chaque année, contenir tout le monde constitue un défi. Le Vestiaire social est un service de dépannage, ce n'est pas un magasin présentant un choix d'articles satisfaisant ou suffisant. Et pourtant chaque bénéficiaire souhaiterait faire son choix. Il est certainement difficile de fonctionner avec des bons, même pour se vêtir ; il est certainement difficile de se retrouver dans un lieu où d'autres sont dans la même situation. Il est certainement difficile de voir que la chemise convoitée vient d'être acquise et que le stock disponible s'amenuise.

Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les bénévoles le comprennent ou le devinent tous les jours et accueillent les bénéficiaires avec beaucoup d'humanité, conscients qu'ils ne vont pas résoudre tous les problèmes. Ils vont les alléger pour un temps donné, en sachant que chaque personne épaulée vit une succession de moments particuliers difficiles.

Se rendre au Vestiaire social, c'est se rendre compte qu'on ne peut jamais avoir de répit. Il faut réfléchir à chaque objet acheté, car bien souvent cet achat en ajourne ou en supprime un autre. Il n'y a pas de souplesse possible. Il faut exprimer des refus devant des enfants. L'équipe du Vestiaire social est chaque jour confrontée à un vœu primordial : faire en sorte que ces personnes n'aient plus besoin de venir au Vestiaire social parce qu'elles auront retrouvé une meilleure situation.

Nombre de bénéficiaires	2010	2011
Hommes	1607	1582
Femmes	1089	1030
Enfants	1464	1268
Bébés	68	75
<b>Total</b>	<b>4228</b>	<b>3955</b>

## Origine des bons distribués aux bénéficiaires du Vestiaire social



\* Probable transfert des usagers des clubs sociaux vers l'Association Le Bateau Genève

## Bénévolat

192 Femmes et hommes ont été actifs bénévolement au CSP en 2011.

Thème de l'Année européenne 2011, le bénévolat a été une belle occasion, par le biais de diverses manifestations et d'actions médiatiques, d'obtenir la reconnaissance officielle d'une valeur pouvant lui assurer un avenir serein et, pourquoi pas, la mise en place d'un statut commun à l'Europe.

Pour le CSP, cette année fut à la fois une célébration et un défi. Une fête en l'honneur de personnes consacrant une partie de leur temps libre à autrui – action dont le CSP ne saurait se passer, et un défi, car l'objectif était d'interpeller les autorités et les non-bénévoles sur ces milliers de discrets voire secrets travailleurs de l'ombre.

L'année du bénévolat à Genève a été marquée par plusieurs événements et succès : le programme a démarré avec la rencontre le 19 mai au Palladium de Genève sur «Les nouveaux défis du bénévolat», avec la participation de professionnels bien informés ayant décidé d'œuvrer pour cette cause. Peut-être le succès a-t-il été plus mitigé en ce qui concerne la participation des bénévoles du CSP. En effet, de nombreuses personnes passionnément investies, qui ne comptent pas leurs heures de travail, ont paru moins concernées par cette manifestation – qui se voulait pourtant un hommage à leur engagement. Peut-être un

manque de prise en considération de leurs besoins de la part des organisateurs ? Ou plutôt le signe que le bénévolat pour eux est un don qui ne se discute pas en public ?

Cependant cette année européenne a eu le mérite de proposer des espaces de rencontre aux professionnels, aux acteurs des différentes organisations travaillant avec des bénévoles, de prendre en considération de façon plus large encore que par le passé ce formidable désir d'agir et d'aider son prochain de manière citoyenne.

## Remerciements à tous les bénévoles

### Vestiaire social Caritas et CSP

Jeanne Auer, Gerda Bieg, Besa Bytiqi, Laëtitia Castellazzi, Rose-Marie Dondolini, Yannis Grosjean, Nur Hersi, Filotas Jasna, Gabrielle Keller-Maître, Alexandra Knecht, Marcus Kohler, Françoise Margot, Danièle Marti, Geneviève Meier, Muriel Monney, Jean-Michel Schaefer, Nada Sharaiha, Janine Schlaeppli, Paula Schwitter, Adèle Tabi, Hélène Tourihi, Patricia Von Gunten, Christiane Zumwald

### Tricoteuses et trieuses

Isabelle De Kalbermatten, Monique Eichenberger, Claire-Lise Mentha, Jacqueline Mentha, Anne-Marie Penel, Marie Schweizer, Micheline Vagneux, Monique Vernier

#### Brocante La Renfile, Meyrin

Eric Bechis, Catherine Boesch, Pierre-Alain Cadoni, Monique Chevassus, Jean-Claude Chevassus, Samir El-Baine, Eliane Favre, Hans Peter Gasser, Jeannette Giroud, Annelie Haebel, Thomas Jacquemier, Afrim Klaiqi, Alexandra Knecht, Fatma Kul, Sylvia Limni, Monika Meier, Christine Muller, Chantal Rime, Denise Rudaz, Karine Santoux, Anne-Marie Schmutz, Roland Tauxe-Gay, Christiane Vandeventer, Dörte Watzlawick, Jacqueline Zbinden

#### Brocante La Renfile, Plan-les-Ouates

Abdellatif Chihab, Olivier Constantin, Léonard De Pury, Jean-Pierre Dugerdil, Philippe Ku, Christian Mischler, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Martin Susz, Jacqueline Torche, Claude Visinand, Jakob Wegmuller

#### Boutique Eaux-Vives

Laurence Barras, Irène Cavadia, Odette Destefani, Odette Gerber, Maria Scalea, Françoise Schmid

#### Boutique Jonction

Aferdita Fazliu, Franca Gagliardi, Josiane Maffiolo, Denise Senn

#### Boutique Pâquis

Eliane Forno, Véronique Junod, Elisabeth Mac Donald, Ruth Moutaret, Angela Zaroni

#### Boutique Plainpalais

Brigitte Baudraz, Ursula Bodmer, Elisabeth Brungger, Arlette Curlaz, Ariane Denduyts, Françoise Fontaine, Soraya Hatam, Anne Hoang Van, Ghislaine Jungo, Parwin Mokhtarzada, Nicole Mühlethaler, Thérèse Pinero, Christiane Poizat, Marcelle Ré, Claire-Lise Rouby, Monique Stoppa, Dorris Zoller-Sikman

#### Service d'Insertion et de réinsertion

Kristine Beun, Dubravka Djuric, Anne-Marie Nouar, Charles Zully

#### Service Réfugiés

Danielle Allène-Meusy, Heinz Buschbeck, Sylvie Gay, Carlos Revello

#### Service Bel âge

Danielle Allène-Meusy, Brigitte Baudraz, Maria Covolo, Marine Dayer, Mason De Chochor, Yvette Lamy, Bernard Louis, Henri Marchand, Mireille Merli-Carroux, Roger Merli-Carroux, Fabienne Perrochon-Mégevand, Gilbert Rinolfi, Evelyne Schmilinsky, Nicole Schneider, Paul Tischhauser

#### Chauffeurs du minibus

Mario Arnaboldi, Yves Delieutraz, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Christian Hoop, Claude Mariot, Rodolphe Wetzel

#### Administration et autres activités

Danielle Allène-Meusy, Josette Exchaquet, Michel Fonjallaz, Jean-Pierre Gaberell, Françoise Lenoir Darbellay, Anne-Marie Penel, Gilbert Perrochon, Carlos Revollo, Gilbert Rinolfi, Nicole Schneider, Béatrice Briner, Marie Vial

#### Jardins ouverts

Maria Anderson, Clara Demont, Pierre Demont, Ariane Denduyts, Rose-Marie Dondolini, Marcel Dubois, Julia Emprechtinger, Faïza Ferri, Beate Fistarol, Michèle Gasco, Pierre Gasco, Hans Peter Gasser, Irène Gasser, Catherine Gatto, Kathleen Giorgi, Thérèse Guisolan, Ruth Heinzelmann, André Hensler, Suzanne Huguet, Auriane Jaccoud Mundler, André Jomini, Francisca Kolly, Madeline Maire, Coca Dolores Maiullari, Teresa Maranzano-Herth, Micheline Munier, Henri Munter, Erika Nay, Alberto Osorio, Caroline Palivoda, Marie-Louise Parcineau, Sylvie Pinget, Philippe Reday, Lalage Schmid-Cairns, Badrimaya Shahi, Edith Stauber, Simon Studer, Marie Vial, Jarick Wattiaux, Dörte Watzlawick.

et tous les autres bénévoles qui ont offert un soutien au CSP lors des différents événements qu'il a organisés en 2011, comme le Marché aux plantes de l'Atelier Galiffe, la soirée spectacle La R'vue et la grande tombola.

#### Communication

**La Communication, c'est: réaliser la recherche de fonds privés, cultiver un réseau, entretenir des relations avec les médias, promouvoir les brocantes et boutiques et gérer la communication institutionnelle.**

112 CHF, tel est le chiffre moyen des dons des particuliers au CSP en 2011.

Dans un marché du don très concurrentiel, la recherche de fonds s'est professionnalisée. Le CSP a adapté ses outils pour acquérir et fidéliser des donateurs, notamment en se dotant d'un nouveau logiciel informatique qui permet d'extraire des statistiques de recherche de fonds et d'agir plus finement. Les objectifs de récolte de fonds sont de plus en plus difficiles à atteindre malgré la générosité des Suisses envers les œuvres d'entraide.

Le CSP observe une baisse de résultats liés à ses appels financiers mais une augmentation sensible des dons spontanés et des legs. Il est important pour une institution non seulement de mettre en avant ses compétences, mais aussi de continuer à se faire connaître auprès de la population et de créer ainsi un capital de sympathie. L'ensemble de ces éléments sont des facteurs importants pour motiver le public à soutenir l'institution.

Que ce soit sous forme de soutien financier, de partenariat, de journée de solidarité, de volontariat ou de mandat, les entreprises reconnaissent elles aussi le professionnalisme et la mission du CSP. L'institution rappelle régulièrement aux milieux économiques, sensibles à l'aspect de neutralité confessionnelle, que si les actions du CSP sont ancrées dans des valeurs protestantes, elles sont offertes à toute la population sans aucune distinction.

L'institution porte aussi une attention particulière au maintien d'un rapport personnel avec les donateurs et le public. C'est donc à l'initiative des membres du Comité qu'une soirée de soutien s'est déroulée cette année, offrant une opportunité de rassemblement aux personnes qui soutiennent de près ou de loin les actions du CSP.

# COMPTES <sup>20</sup><sub>11</sub>

Les comptes du Centre social protestant sont révisés par  
la Société Fiduciaire et de Gérance SA, et peuvent être consultés à notre siège.

# BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2011

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIF	2011 CHF	2010 retraités CHF	2010 CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>LIQUIDITÉS</b>			
Caisses	19'038.05	7'008.90	7'008.90
Compte de chèques postaux	651'223.23	708'065.69	719'343.49
Comptes courants bancaires	499'077.94	164'917.42	229'615.54
Compte courant bancaire - affectation Loubaresse	74'383.02	64'698.12	0.00
	<b>1'243'722.24</b>	<b>944'690.13</b>	<b>955'967.93</b>
<b>CRÉANCES</b>			
Débiteurs - prestations à des tiers	51'821.26	36'456.00	36'456.00
Impôt anticipé	8'845.88	104'377.95	108'676.40
Impôt anticipé - affectation Loubaresse	3'600.81	4'298.45	0.00
Autres débiteurs	0.00	0.00	30'184.70
Compte courant Fondation des Gouttes	3'061.29	0.00	0.00
	<b>67'329.24</b>	<b>145'132.40</b>	<b>175'317.10</b>
<b>PLACEMENTS</b>			
Titres en portefeuille	1'276'088.48	1'140'663.65	0.00
Placements à terme Pictet	203'408.00	204'347.00	204'347.00
	<b>1'479'496.48</b>	<b>1'345'010.65</b>	<b>204'347.00</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF</b>			
Frais payés d'avance et produits à recevoir	363'426.83	110'626.65	80'441.95
	<b>363'426.83</b>	<b>110'626.65</b>	<b>80'441.95</b>
<b>Total de l'Actif circulant</b>	<b>3'153'974.79</b>	<b>2'545'459.83</b>	<b>1'416'073.98</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Titres en portefeuille	0.00	0.00	1'242'651.00
Dépôts de garantie	11'331.95	11'277.80	0.00
	<b>11'331.95</b>	<b>11'277.80</b>	<b>1'242'651.00</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES</b>			
Titres en portefeuille (Loubaresse)	542'415.54	524'992.55	529'966.00
Titres en nue-propriété	29'000.00	29'000.00	29'000.00
	<b>571'415.54</b>	<b>553'992.55</b>	<b>558'966.00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Installations, machines et mobilier	235'910.97	192'828.40	192'828.40
Matériel informatique	197'673.55	197'673.55	197'673.55
Véhicules	283'490.90	197'590.90	197'590.90
./. Fonds d'amortissement	(556'020.65)	(464'229.55)	
<b>Sous-total</b>	<b>161'054.77</b>	<b>123'863.30</b>	
Renfile Meyrin	4'800'000.00	4'800'000.00	4'662'857.15
Renfile de Plan-les-Ouates	703'403.52	703'403.52	236'232.42
./. Fonds d'amortissement	(746'706.40)	(604'313.95)	(5'250'945.00)
	<b>4'917'751.89</b>	<b>5'022'952.87</b>	<b>236'237.42</b>
<b>Total de l'Actif immobilisé</b>	<b>5'500'499.38</b>	<b>5'588'223.22</b>	<b>2'037'854.42</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8'654'474.17</b>	<b>8'133'683.05</b>	<b>3'453'928.40</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

PASSIF	2011 CHF	2010 retraités CHF	2010 CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
AUTRES DETTES			
Fournisseurs	175'167.87	131'340.52	
Créanciers divers	185'535.20	181'934.35	372'202.99
Créanciers «usagers»	59'309.27	58'928.12	
Compte courant Fondation des Gouttes	0.00	1'900.90	0.00
	<b>420'012.34</b>	<b>374'103.89</b>	<b>372'202.99</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF			
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	338'106.69	217'197.43	217'197.43
	<b>338'106.69</b>	<b>217'197.43</b>	<b>217'197.43</b>
<b>Total des Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>758'119.03</b>	<b>591'301.32</b>	<b>589'400.42</b>
<b>PROVISIONS</b>			
PROVISIONS DIVERSES	0.00	0.00	116'774.07
<b>Total des Provisions</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>116'774.07</b>
<b>FONDS AFFECTÉS</b>			
Fonds pour activités propres et de soutien	193'089.10	225'210.65	638'004.13
Fonds affectés - Loubaresse	129'841.17	180'305.70	0.00
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4'963'976.63	5'027'115.60	0.00
<b>Total des Fonds affectés</b>	<b>5'286'906.90</b>	<b>5'432'631.95</b>	<b>638'004.13</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>			
Capital de fondation	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Réserve de régulation	2'122'945.28	1'500'873.90	1'500'873.90
Réserves diverses	6'845.65	6'845.65	6'845.65
Réserve titres grevés d'un usufruit	29'000.00	29'000.00	29'000.00
Résultat au bilan :			
— Résultat cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier de la période quadriennale 2009-2012	563'030.23	556'653.86	556'653.86
— Résultat de l'exercice	(122'372.92)	6'376.37	6'376.37
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>2'609'448.24</b>	<b>2'109'749.78</b>	<b>2'109'749.78</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8'654'474.17</b>	<b>8'133'683.06</b>	<b>3'453'928.40</b>





## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

	Exercice 2011 CHF	Budget 2011 CHF
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dons et appels annuels	939'076.97	977'500.00
Recettes d'activités et d'exploitation	3'646'848.14	3'662'500.70
Subventions cantonales	668'669.00	
Subventions Ville de Genève	44'160.00	
Participation cantonale EDS	664'288.70	
Subventions Eglise Protestante de Genève	40'000.00	
Dons Budget des Autres	44'048.75	
Don Fondation Hans Wilsdorf (nouveaux véhicules)	80'000.00	
Don Fondation Sesam	60'000.00	
Dons affectés au «Fonds du Logement»	12'000.00	807'271.00
Dons de la Fondation André & Cyprien	15'000.00	
Dons de la Loterie Romande	32'832.00	
Subvention de l'Association Nicolas Bogueret	120'000.00	
Don de la Fondation Octave et Georgette Pelligot	15'400.00	
Dons de la Fondation Hans Wilsdorf	84'056.81	
Autres subventions de tiers	36'247.60	
Autres dons	40'000.00	
Autres produits	71'466.72	72'665.00
<b>Total des Recettes</b>	<b>6'614'094.69</b>	<b>5'519'936.70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais de personnel	5'838'767.21	5'120'271.46
Frais généraux	756'280.25	724'920.00
Frais d'exploitation	63'020.50	71'300.00
Frais d'activités	461'442.41	484'360.00
Participations diverses	2'000.00	2'000.00
Bons d'achat et entraide	22'966.10	32'000.00
Amortissements des immobilisations corporelles	234'183.55	7'700.00
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>7'378'660.02</b>	<b>6'442'551.46</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	137'490.30	0.00
Remboursements de prêts financés initialement par l'utilisation des fonds affectés	(9'320.00)	0.00
Affectations de dons pour les activités du service social	70'000.00	0.00
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>198'170.30</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(962'735.63)</b>	<b>(922'614.76)</b>



## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

	Exercice 2011 CHF	Budget 2011 CHF
<b>REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(962'735.63)</b>	<b>(922'614.76)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>		
Bénéfice sur cession des actions de la Maison de la de la Réformation	83'333.33	
Produits financiers	30'442.58	233'250.00
Charges financières	(17'130.51)	
Plus (moins)-values non réalisées	(31'799.85)	
Résultat financier net sur Fonds Loubaresse	34'535.47	
<b>Total Produits et charges financiers</b>	<b>99'381.02</b>	<b>233'250.00</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES</b>		
Dons extraordinaires et legs	1'174'270.13	0.00
Produits sur exercices antérieurs dont dissolution de la provision pour fluctuation sur titres pour un montant de CHF 101'534.00	129'372.01	0.00
Charges sur exercices antérieurs	(23'492.52)	0.00
Autres produits exceptionnels (taxe CO2)	2'777.15	0.00
<b>Total Produits et charges extraordinaires</b>	<b>1'282'926.77</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT DE LA VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>		
Mouvements des fonds affectés aux prestations		
Utilisation des fonds	137'490.30	0.00
Attributions aux fonds	(105'368.75)	0.00
Utilisation / (Dotation) des fonds affectés au financement des investissements		
— financement octroyé par la Fondation Octave et Georgette Pelligot	(6'400.00)	0.00
— financement octroyé par la Fondation Hans Wilsdorf pour l'acquisition :		
- de nouveaux véhicules	(80'000.00)	0.00
- d'immobilisations corporelles	(66'935.85)	0.00
Attribution au fonds de renouvellement du parc informatique (Loterie Romade)	(32'832.00)	0.00
Utilisation des fonds affectés au financement des immobilisations	231'651.60	0.00
Utilisation des fonds affectés au financement des immobilisations - années antérieures	17'655.22	0.00
Autres attributions aux fonds affectés (Fondation Pelligot)	(9'000.00)	0.00
Mouvements du fonds Loubaresse		
Dissolution partielle du fonds Loubaresse	85'000.00	0.00
Attribution résultat financier au fonds Loubaresse	(34'535.47)	0.00
<b>Total Résultat des fonds affectés</b>	<b>136'725.05</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>556'297.21</b>	<b>(689'364.76)</b>
<b>RÉSULTAT DE LA VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION</b>		
Dissolution partielle du fonds de régulation	495'600.00	495'600.00
Attribution au fonds de régulation des dons extraordinaires et legs	(1'174'270.13)	0.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(122'372.92)</b>	<b>(193'764.76)</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2011

2011  
CHF

### A FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION

Résultat net de l'exercice	(122'372.92)
Variation de la réserve de régulation	622'071.38
Amortissements d'immobilisations corporelles	234'183.55
Dons et produits affectés	
Produits liés aux fonds affectés	316'752.07
Dotations / (Dissolution) de provisions	146'883.75
<b>Sous-total</b>	<b>1'197'517.83</b>

Diminution / (Augmentation) des créances	77'803.16
Diminution / (Augmentation) des placements	(134'485.83)
Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	(252'800.18)
Augmentation / (Diminution) des autres dettes	45'908.45
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	(25'974.49)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>907'968.94</b>

### B FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	(128'982.57)
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	(17'477.14)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>(146'459.71)</b>

### C FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Variation nette des fonds affectés	(462'477.12)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>(462'477.12)</b>

**D VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)** **299'032.11**

### E VARIATION DES DISPONIBILITÉS

Disponibilités en début d'exercice	944'690.13
Disponibilités en fin d'exercice	1'243'722.24
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>299'032.11</b>



**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION**

	Capital de fondation CHF	Réserve de régulation CHF	Réserves diverses CHF	Réserve titres grevés d'un usufruit CHF	Résultat cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier de la période quadriennale 2009-2012 CHF	Résultat de l'exercice CHF	Capital de l'organisation CHF
<b>EXERCICE 2011</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier	10'000.00	1'500'873.90	6'845.65	29'000.00	556'653.86	6'376.37	2'109'749.78
Transfert résultat 2010					6'376.37	(6'376.37)	0.00
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8) :							
— utilisation		(495'000.00)					0.00
— utilisation frais de personnel		(56'598.00)					(552'198.75)
— dotation		1'174'270.13					(552'198.75)
Résultat de la période						(122'372.92)	1'174'270.13
							(122'372.92)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>10'000.00</b>	<b>2'122'945.28</b>	<b>6'845.65</b>	<b>29'000.00</b>	<b>563'030.23</b>	<b>(122'372.92)</b>	<b>2'609'448.24</b>



---

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

---

## Principes comptables et établissement du bilan

Les comptes annuels de l'exercice 2011 de l'Association Centre social protestant de Genève (ci-après l'Association) ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique, à but non lucratif». Les comptes annuels de l'exercice 2010 avaient été établis dans l'esprit de la norme précitée et ont fait l'objet d'une lettre de commentaires du SERVICE DU CONTRÔLE INTERNE - DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE datée du 12 décembre 2011 exigeant le respect de plusieurs éléments dès l'établissement des comptes annuels 2011.

L'Association, subventionnée par l'Etat de Genève, est soumise aux prescriptions de la LOI SUR LES INDEMNITES ET LES AIDES FINANCIERES (LIAF), des directives transversales de l'Etat notamment celle relative à la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques. Etant donné que les subventions monétaires et non-monétaires sont inférieures à CHF 1'000'000, les comptes annuels de l'Association sont soumis à un contrôle restreint en application de cette dernière directive. Néanmoins, le Comité de l'Association a décidé de les soumettre à un contrôle ordinaire définis aux articles 728 et suivants du Code des Obligations.

En raison des subventions de fonctionnement versées par le Canton de Genève, l'Association est également soumise à la Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF), à la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF) ainsi qu'aux directives du Département de la Solidarité et de l'Emploi, notamment les directives de boucllement 2011 du 17 novembre 2011.

## Structure du bilan

L'Association a retraité les comptes au 31 décembre 2010 afin de prendre en considération les commentaires formulés le 12 décembre 2011 par le SERVICE DU CONTRÔLE INTERNE - DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI.

La structure du bilan respecte les recommandations de la norme Swiss GAAP RPC 21, les désignations des rubriques ayant été adaptées aux buts et activités de l'Association.



## Actifs immobilisés - Mouvements des immobilisations corporelles - Exercice 2011

### Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	54'407.25	19'032.82	73'440.07
Machines et mobilier	20.00%	120'390.70	19'906.85	140'297.55
Central téléphonique	20.00%	18'030.45	4'142.90	22'173.35
Sous-total		192'828.40	43'082.57	235'910.97
Informatique	33.00%	197'673.55	0.00	197'673.55
Véhicules	25.00%	197'590.90	85'900.00	283'490.90
<b>Total I</b>		<b>588'092.85</b>	<b>128'982.57</b>	<b>717'075.42</b>
Renfile Meyrin	2.86%	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	2.85%	703'403.52	0.00	703'403.52
<b>Total II</b>		<b>5'503'403.52</b>	<b>0.00</b>	<b>5'503'403.52</b>
<b>Total général</b>		<b>6'091'496.37</b>	<b>128'982.57</b>	<b>6'220'478.94</b>

### Amortissements

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(30'982.20)	(8'214.50)	(39'196.70)	34'243.37
Machines et mobilier	(83'939.95)	(19'344.80)	(103'284.75)	37'012.80
Central téléphonique	(14'423.60)	(4'434.45)	(18'858.05)	3'315.30
Sous-total	(129'345.75)	(31'993.75)	(161'339.50)	74'571.47
Informatique	(163'203.80)	(25'367.35)	(188'571.15)	9'102.40
Véhicules	(171'680.00)	(34'430.00)	(206'110.00)	77'380.90
<b>Total I</b>	<b>(464'229.55)</b>	<b>(91'791.10)</b>	<b>(556'020.65)</b>	<b>161'054.77</b>
Renfile Meyrin	(137'142.85)	(137'142.85)	(274'285.70)	4'525'714.30
Renfile Plan-les-Ouates	(467'171.10)	(5'249.60)	(472'420.70)	230'982.82
<b>Total II</b>	<b>(604'313.95)</b>	<b>(142'392.45)</b>	<b>(746'706.40)</b>	<b>4'756'697.12</b>
<b>Total général</b>	<b>(1'068'543.50)</b>	<b>(234'183.55)</b>	<b>(1'302'727.05)</b>	<b>4'917'751.89</b>



## Subventions cantonales et de la Ville de Genève

L'Association bénéficie de subventions monétaires et non monétaires prévues par le contrat de prestation pour trois des activités déployées par le Centre social protestant de Genève. Pour cette raison, l'Association présente en annexe III un tableau pour les centres d'activités subventionnés, tableau basé sur le compte d'exploitation de l'exercice. Les subventions sont réparties conformément au contrat de prestations. Les autres produits et charges de l'Association sont répartis sur ces activités en fonction du nombre de collaborateurs affectés aux différents centres d'activités.

Les différentes prestations non-monétaires fournies par le Canton et la Ville de Genève sont présentées ci-dessous :

Le terrain de La Renfile de Meyrin bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le Département des constructions et des technologies de l'information pour l'année 2011 à :

— **subvention monétaire**      **CHF 30'660.00**

Le terrain de La Renfile de Plan-les-Ouates est mis au bénéfice d'un contrat de superficie symbolique de CHF 1 symbolique. Le Département des constructions et des technologies de l'information a estimé sa valeur pour l'année 2011 à :

— **subvention non-monétaire**      **CHF 7'695.00**

L'Atelier Galiffe bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le Département des constructions et des technologies de l'information estimé sa valeur pour l'année 2011 à :

— **subvention non-monétaire**      **CHF 12'663.00**

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du vestiaire social commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à CHF 57'720.00. La valeur accordée au CSP est donc de CHF 28'860.00 pour l'année 2011.

Ces prestations ont été enregistrées dans les comptes du Centre social protestant comme subventions pour l'année 2011, puis neutralisées par l'enregistrement de loyers pour un même montant.





## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde retraité au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2011 CHF
<b>Fonds pour activités propres et de soutien</b>				
Fonds «ESCALADE»	9'351.00		(750.00)	8'601.00
Fonds «GOURGAS»	11'474.85		(4'600.60)	6'874.25
Fonds pour le logement	(599.20)	12'000.00	(1'142.00)	10'258.80
Fonds pour chômeurs	8'291.05		(4'886.65)	3'404.40
Fonds pour la formation professionnelle des adultes	37'570.65		(2'301.80)	35'268.85
Fonds «Budget des Autres»	39'219.80	44'048.75	(36'361.55)	46'907.00
Fonds «BARBOUR»	11'780.25		(12'228.50)	(448.25)
Fonds pour jeunes enfants	5'498.80		(5'882.25)	(383.45)
Fonds «MONTBRILLANT»	28'800.68			28'800.68
Fonds «faillite»	16'410.00	9'320.00	(10'890.00)	14'840.00
Fonds pour personnes âgées «JUNOD»	11'372.45		(2'785.30)	8'587.15
Fonds «BEL-AGÉ»	12'049.70		(2'692.65)	9'357.05
Fonds pour réfugiés	13'126.67		(1'055.95)	12'070.72
Fonds «A.B.»	1'934.40		(1'750.50)	183.90
Fonds «B+C.DE W.»	18'929.55	40'000.00	(50'162.55)	8'767.00
<b>Total</b>	<b>225'210.65</b>	<b>105'368.75</b>	<b>(137'490.30)</b>	<b>193'089.10</b>



## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde retraité au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds d'années antérieures CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2011 CHF
<b>Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles</b>					
<b>Fonds d'investissement :</b>					
— Renfile Meyrin	4'662'857.15		0.00	(137'142.85)	4'525'714.30
— installation et bâtiment	23'424.05		(3'147.42)	(6'496.29)	13'780.34
— machines et mobiliers	36'449.75		(10'426.90)	(11'527.96)	14'494.89
— véhicules	25'909.90		0.00	(12'954.98)	12'954.92
— informatique	34'468.75		(4'080.90)	(21'286.52)	9'101.33
— central téléphonique	3'605.85		0.00	(3'605.85)	0.00
— nouvelles infrastructures financées par :					
— Fondation Octave et Georgette Pelligot	0.00	6'400.00		(1'280.00)	5'120.00
— Fondation Hans Wilsdorf	0.00	33'036.65		(6'607.40)	26'429.25
<b>Autres fonds pour le financements des immobilisations corporelles</b>					
— de travaux de rénovation	97'296.32			(8'999.75)	88'296.57
— de nouveaux véhicules (2011 : Fondation Hans Wilsdorf)	5'000.00	80'000.00		(21'250.00)	63'750.00
— pour l'atelier Galife	27'545.05	0.00		(500.00)	27'045.05
— de renouvellement du parc informatique et mobilier	9'813.27	66'731.20			76'544.47
<b>Fonds pour le financement de nouveaux projets</b>	<b>100'745.51</b>				<b>100'745.51</b>
<b>Total</b>	<b>5'027'115.60</b>	<b>186'167.85</b>	<b>(17'655.22)</b>	<b>(231'651.60)</b>	<b>4'963'976.63</b>

